

# CHARTRE DE FONCTIONNEMENT DES REUNIONS DE CONCERTATION PLURIDISCIPLINAIRE « COMPORTEMENT DEFI »

Cette charte a pour but de décrire l'organisation des réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP) concernant la prise en charge des comportements défis dans le cadre de la déficience intellectuelle et/ou des troubles du spectre de l'autisme.

---

## OBJET DE LA RCP :

Les comportements défis ou comportements problèmes désignent les comportements qui posent « de véritables défis à l'organisation des structures d'accueil et à l'intégration communautaire, plus particulièrement dans la nature des services permettant de répondre aux besoins de la personne déficiente » (Expertise INSERM, 2015). Les comportements défis ont notamment pour caractéristique de (Willaye, 2013) :

- Présenter un danger pour la personne
- Constituer un danger pour autrui
- S'aggraver en l'absence d'intervention
- Rendre l'intégration sociale difficile
- Rendre les apprentissages difficiles

Les comportements défis peuvent être observés chez les personnes qui présentent une déficience intellectuelle et/ou un trouble du spectre de l'autisme. Ils résultent d'une interaction entre une vulnérabilité individuelle et des facteurs liés à l'environnement.

La concertation pluridisciplinaire crée un échange entre spécialistes dans le but de discuter une stratégie de prise en charge des comportements défis. Cette démarche s'inscrit dans une logique d'amélioration continue de la qualité des soins et de la qualité de vie.

L'avis pluridisciplinaire doit être considéré comme une aide à la prise en charge. Le médecin demandeur de l'avis, qui est le plus à même de connaître la situation particulière et contextuelle du patient, reste au final décideur de la conduite à tenir, en accord avec le patient et/ou son représentant légal. Les modalités de fonctionnement de la RCP s'appuient sur les recommandations de la Haute Autorité de Santé (janvier 2013, novembre 2017).

---

## ASPECTS PRATIQUES :

La RCP est coordonnée par le Pr Caroline DEMILY (coordinatrice principale). Elle a lieu deux fois par mois, le vendredi matin de 09h30 à 10h30. Un calendrier prévisionnel annuel est diffusé par Mme Cassandre

TALBOTIER, coordinatrice technique de la RCP. Du fait de l'éloignement géographique des participants, elle se déroule sous forme de visio-conférence. L'ordre du jour de la RCP est préparé par la coordinatrice technique. La RCP est animée en temps réel par l'ensemble des professionnels référents.

---

#### PARTICIPANTS :

La RCP requiert la présence d'au moins 3 professionnels référents de spécialité différente parmi la liste ci-dessous :

**Référent psychiatre** : Caroline DEMILY, Thouraya SADKI  
**Référent neurologue / douleur** : Alice POISSON, Arnaud SOURTY  
**Référent psychologue** : Cécile ROCHET  
**Référent neuropsychologue** : Cassandre TALBOTIER, Marie-Noëlle BABINET  
**Référent psychomotricien** : Gaëlle FREMONT

***La présence du médecin demandeur de l'avis et de l'équipe médico-sociale (psychologues, paramédicaux et éducateurs) qui soumet un dossier à la RCP est également obligatoire.***

Tout médecin, psychologue, éducateur spécialisé ou professionnel paramédical concerné par les situations présentées peut participer à la RCP.

---

#### DOSSIERS PRESENTES

Trois conditions sont nécessaires pour qu'un dossier puisse être présenté :

- (1) diagnostic de déficience intellectuelle et/ou trouble du spectre autistique
- (2) présence d'un comportement défi (selon définition donnée plus haut).
- (3) patient résident dans le département du Rhône

En moyenne, 2 ou 3 dossiers sont présentés par réunion.

---

#### PROCEDURE DE DEMANDE DE RCP

Tout médecin peut saisir la coordinatrice technique de la RCP en envoyant la fiche « demande de soumission d'un dossier à la RCP » présentée en annexe 1 par fax au numéro suivant : 04 37 91 52 64. Les demandes de soumission des dossiers doivent parvenir au minimum 15 jours avant la date de la RCP pour pouvoir être mis à l'ordre du jour (sous réserve de place disponible).

---

#### PREPARATION DES REUNIONS

La coordinatrice technique établit la liste des dossiers à présenter, elle avertit les professionnels référents de la RCP, le médecin référent des patients, et convoque le cas échéant des représentants de disciplines utiles pour les discussions envisagées. Elle envoie par e-mail aux participants la procédure de connexion (annexe 2).

Toute personne qui souhaite participer à la RCP doit contacter par email la coordinatrice technique au moins 10 jours avant la date de la réunion pour que la procédure de connexion soit transmise à temps ([cassandra.talbotier@ch-le-vinatier.fr](mailto:cassandra.talbotier@ch-le-vinatier.fr)).

Un diaporama qui présente la situation des patients doit également être transmis par email à la coordinatrice technique avant le début de la réunion.

---

#### DEROULEMENT DE LA REUNION

La feuille d'émergence est signée pour l'ensemble des participants par la coordinatrice principale ou technique. La présentation du dossier se déroule en 3 parties :

- 1) exposé de l'histoire clinique et relecture des examens déjà pratiqués.
- 2) présentation de(s) question(s) posée(s) qui peuvent être d'ordre diagnostique et/ou thérapeutique.
- 3) discussion collégiale et réponse(s) proposée(s) au nom du pôle hospitalo-universitaire ADIS

***Les deux premières parties sont présentées par l'équipe qui a soumis le dossier via un diaporama synthétique.***

Au terme de la discussion, ***un avis argumenté doit permettre de proposer une stratégie thérapeutique et/ou des modalités de prise en charge.*** L'ensemble des professionnels référents veille à présenter une conclusion la plus collégiale possible, faisant appel à leur expérience, à l'état de l'art à la date de la réunion et à la situation individuelle du patient. Lorsque plusieurs attitudes sont possibles, elles sont détaillées avec leurs avantages et leurs inconvénients.

---

#### REDACTION ET DIFFUSION DE L'AVIS DE LA RCP

Un courrier de synthèse est rédigé par le Pr DEMILY (ou en cas d'absence par un autre professionnel référent désigné) selon un modèle type (annexe 3). Ce courrier est transmis aux professionnels référents ayant participé à la concertation pluridisciplinaire pour validation / modification. Une fois validé par l'ensemble des professionnels référents concernés, ce courrier est envoyé par e-mail au médecin demandeur de l'avis. Ce document fait partie intégrante du dossier médical du patient et doit y être archivé. Afin d'avoir un retour sur les propositions faites, il est aussi demandé d'adresser systématiquement un compte-rendu d'hospitalisation ou de consultation à la coordinatrice technique de la RCP. Si la situation du patient requiert une prise en charge plus rapide que l'étape de relecture / validation, un contact plus rapide (par téléphone ou email) est établi avant l'envoi des conclusions formalisées.

---

#### TRAÇABILITE ET ARCHIVAGE

Une version du courrier de synthèse est archivée dans le compte-rendu général de la séance au sein du service GénoPsy du CH Le Vinatier. Pour chaque réunion sont également notés la liste des professionnels présents et le nombre de dossiers discutés.

---

#### BILAN D'ACTIVITE

Le bilan annuel d'activité inclut les indicateurs suivants :

- nombre de séances
- nombre de participants
- respect du quorum
- nombre de dossiers discutés
- traces de l'envoi
- des suggestions pour parfaire le fonctionnement de la RCP.

---

#### RESPONSABILITE DU PROGRAMME

La coordinatrice générale et la coordinatrice technique veillent :

- au respect du quorum et à l'émargement
- à l'enregistrement dans le temps de la séance des conclusions générales de la RCP
- à l'envoi à chaque membre référent du courrier de synthèse pour validation/modification avant communication au médecin demandeur de l'avis
- à la traçabilité et à l'archivage des décisions

**Fait à Bron, le 24/10/2019**

ANNEXE 1 : DEMANDE DE SOUMISSION D'UN DOSSIER A LA RCP

« COMPORTEMENT DEFI »

---

MEDECIN DEMANDEUR DE L'AVIS

**NOM :**

**Prénom :**

**Fonction :**

**Structure d'exercice :**

**e-mail :**

**Coordonnées téléphoniques :**

---

IDENTITE DU PATIENT

**NOM :**

**Prénom :**

**Date de naissance :**

**Sexe :**  Masculin  féminin

**Lieux de vie et/ou de prise en charge (ne pas oublier le domicile familial le cas échéant) :**

	1	2	3
Nom			
Code postal et ville			
Jours et/ou nuits de présence			

---

DIAGNOSTIC ET BILAN

**Diagnostic étiologique** (cochez si Inconnu  ):

**Diagnostic(s) psychiatrique(s) :**

**Antécédents notables et troubles associés :**

**Liste des bilans réalisés durant les 3 dernières années (psychologique, paramédical, examens médicaux complémentaires) :**

*Merci de joindre les comptes-rendus avec votre demande d'avis.*

---

TRAITEMENT ET PRISES EN CHARGE

**Traitements médicamenteux actuels (molécule et posologie) :**

**Prises en charges (ré)éducatives (type et rythmicité) :**

---

DESCRIPTION DU COMPORTEMENT DEFI

**Type :**

**Fréquence :**

**Contexte de survenue :**

**Conséquences (pour la personne et son entourage) :**

---

QUESTION(S) POSEE(S)

## ANNEXE 2 : PROCEDURE DE CONNEXION A LA WEBCONFERENCE

### Avant la RCP

- 1) Téléchargez LifeSize, vérifiez que votre équipement est compatible avec son utilisation (micro et hauts-parleurs).
- 2) Faites parvenir à la coordinatrice technique votre nom et e-mail de connexion (mail à envoyer à [cassandra.talbotier@ch-le-vinatier.fr](mailto:cassandra.talbotier@ch-le-vinatier.fr)) afin qu'elle vous transmette le lien permettant la connexion.

### Le jour de la RCP

- 3) Suivre la procédure de connexion reçue par e-mail
- 4) Pour le bon déroulement de la RCP, merci de couper votre micro lorsque vous n'intervenez pas afin de limiter les nuisances sonores.

ANNEXE 3 : FICHE DE SYNTHÈSE TYPE FORMALISANT L'AVIS DE LA RCP

Pôle Hospitalo-Universitaire ADIS

CONCERTATION PLURIDISCIPLINAIRE

« COMPORTEMENT DÉFI »

DU JJ/MM/AAAA

*PARTICIPANTS*

**Référent psychiatre** : Caroline DEMILY, Thouraya SADKI  
**Référent neurologue / douleur** : Alice POISSON, Arnaud SOURTY  
**Référent psychologue** : Cécile ROCHET  
**Référent neuropsychologue** : Cassandre TALBOTIER, Marie-Noëlle BABINET  
**Référent psychomotricien** : Gaëlle FREMONT  
**Autre(s) professionnel(s) présent(s)** : Prénom NOM (lieu d'exercice)

ORGANISATION / DIFFUSION

Pr Caroline DEMILY, pôle ADIS, CH le Vinatier, BRON  
XXXX

MEDECIN DEMANDEUR DE L'AVIS

Prénom NOM (lieu d'exercice)

IDENTITE DU PATIENT :

**3 premières lettres du prénom** :  
**3 premières lettres du nom** :  
**Genre** :  
**Date de naissance** :  
**Ville** :

HISTOIRE CLINIQUE

**Diagnostic étiologique** : XXXX  
**Diagnostics associés** : XXXX  
**Description de la situation** : XXX



---

QUESTION(S) POSEE(S) :

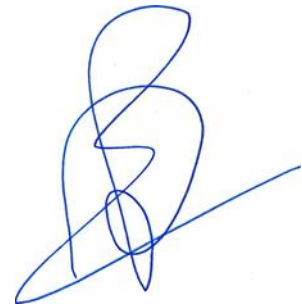
- 1) XXXXX
- 2) XXXXX
- 3) XXXXX

---

AVIS ARGUMENTE DES PROFESSIONNELS DE LA RCP :

- 1) XXXXX
- 2) XXXXX
- 3) XXXXX

**Pour l'ensemble des participants,  
Pr Caroline DEMILY  
Bron, le XX/XX/XXXX**

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.